

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 3 novembre 2020 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 17 novembre 2020 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Sont absents :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

❖ Réouverture de la séance

- 14- Résolution pour la TECQ
- 15- Abrogation de la résolution 2020-09-267
- 16- Abrogation de la résolution 2020-10-313
- 17- Renouvellement du mandat de la courtière immobilière
- 18- Affichage des avis publics
- 19- Facture de WSP Canada pour les relevés de la phase 3 et surveillance travaux de la phase 2 du rang 9
- 20- Renouvellement des assurances de la Municipalité
- 21- Paiement des Honoraires pour service professionnel de la FQM
- 22- Adjudication de contrat pour la caractérisation de l'eau potable
- 23- Directive de paiement # 1 pour les travaux de préparation du rang Grand Shenley
- 24- Directive de paiement # 1 pour le pavage du rang Grand Shenley
- 25- Paiement pour service professionnel d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan
- 26- Support financier pour le Club Beaux-Sentiers
- 27- Achat de manteaux d'hiver pour les élus et employés permanents
- 28- Achat d'une pompe de remplacement pour le puits municipal au rang 10

- 29- Autorisation pour une dépense de travaux de lignage dans le rang Grand Shenley
- 30- Autorisation pour l'achat de lumières DEL pour la surface glacée de l'aréna
- 31- Nomination d'un nouveau directeur général
- 32- Lotissement et vente de terrain lot 5 061 449
- 33- Déneigement du stationnement de l'église pour la saison 2020-2021
- 34- Prix de vente des terrains de la rue Boulanger
- 35- Période de Questions
- 36- Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- RÉOLUTION POUR LA TECQ

2020-11-368

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la

contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

15- ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2020-09-267

2020-11-369 **Considérant** que le conseil a décidé de modifier la provenance des crédits afin de financer les travaux prévus à la résolution 2020-09-267 ;

Considérant que les travaux seront financés à même le fond général ;

Considérant que la résolution 2020-09-267 n'a plus sa raison d'être ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil abroge la résolution 2020-09-267.

16- ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2020-10-313

2020-11-370 **Considérant** que le conseil a décidé de modifier la provenance des crédits afin de financer les travaux prévus à la résolution 2020-10-313 ;

Considérant que les travaux seront financés à même le fond général ;

Considérant que la résolution 2020-10-313 n'a plus sa raison d'être ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil abroge la résolution 2020-10-313.

17- RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA COURTIÈRE IMMOBILIÈRE

2020-11-371 **Considérant** que le mandat de la courtière immobilière madame Sonia Robichaud pour la vente des terrains de la rue Boulanger prendra fin prochainement ;

Considérant que la Municipalité veut poursuivre son association avec madame Sonia Robichaud ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil renouvelle mandat avec la courtière immobilière madame Sonia Robichaud pour la vente des terrains de la rue Boulanger

18- AFFICHAGE DES AVIS PUBLICS

2020-11-372 **Considérant** que selon l'article 431 du Code municipal, le conseil doit fixer, par résolution, deux endroits différents de temps à autre sur le territoire de la Municipalité où doivent être diffusés les avis publics ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil fixe comme endroit l'Hôtel de Ville ainsi que Place Saint-Honoré les lieux où seront diffusés les avis publics municipaux.

19- FACTURE DE WSP CANADA POUR LES RELEVÉS DE LA PHASE 3 ET SURVEILLANCE TRAVAUX DE LA PHASE 2 DU RANG 9

2020-11-373 **Considérant** la firme WSP Canada a effectué les relevés demandés par la Municipalité pour une éventuelle réalisation des travaux de la phase 3 du projet d'amélioration du rang 9 ;

Considérant que la firme WSP Canada a effectué des travaux de surveillance pour le projet d'amélioration de la route du rang 9 de la phase 2 ;

Considérant que la firme WSP Canada a déposé une facture pour les travaux de relevés et de surveillance au montant de 18 305,15 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de la facture de 18 305,15 \$ à la firme WSP Canada ;

Que la portion de 17 154,15 \$ concernant les travaux de surveillance pour le rang 9 phase 2 soit assumés à partir du budget du règlement d'emprunt 186-2020 réservé pour ce projet.

20- RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ

2020-11-374 **Considérant** que les assurances générales de la Municipalité doivent être renouvelées pour l'exercice financier 2021 ;

Considérant que la Municipalité est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec représenté par Ultima assurance ;

Considérant que Ultima assurance a déposé une facture au montant de 57 913,00 \$ comprenant la taxe sur les primes d'assurance afin d'assurer la Municipalité pour 2021 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 57 913,00 \$ à Ultima assurance pour l'adhésion à la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'exercice financier 2021.

21- PAIEMENT DES HONORAIRES POUR SERVICE PROFESSIONNEL DE LA FQM

2020-11-375

Considérant que la Municipalité a un mandat avec le service des relations de travail de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans le dossier du Service de sécurité des incendies ;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a déposé une facture d'un montant de 7 341,51 \$ plus taxes pour les travaux réalisés à ce jour ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de la facture de la FQM au montant de 7 341,51 \$ plus taxes.

22- ADJUDICATION POUR LE MANDAT DE LA CARACTÉRISATION DE L'EAU POTABLE

2020-11-376

Considérant que la Municipalité est assujettie au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection émit par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;

Considérant que ce règlement oblige la Municipalité à effectuer une caractérisation de son eau potable et une analyse de la vulnérabilité ;

Considérant que la Municipalité requière l'expertise d'une ressource professionnelle pour effectuer l'exercice ;

Considérant la Municipalité a effectué un appel de soumission et que deux firmes en ingénierie des eaux ont déposé une soumission :

Laforest Nova Aqua : 21 470 \$ plus taxes
Akifer génie-conseil: 21 610 \$ plus taxes

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Laforest Nova Aqua pour un montant de 21 470 \$ plus taxes.

Que la Municipalité effectue une demande d'aide financière dans le programme PPASEP du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour assumer une part des coûts.

23- DIRECTIVE DE PAIEMENT # 1 POUR LES TRAVAUX DE PRÉPARATION DU RANG GRAND SHENLEY

2020-11-377

Considérant les travaux exécutés par la firme Construction Abénakis inc. pour la préparation du rang Grand Shenley afin d'y effectuer du pavage

Considérant que la firme Construction Abénakis inc. demande le paiement numéro 1 pour les travaux réalisés en date du 13 novembre 2020 ;

Considérant que l'ingénieur de la MRC, monsieur Pier-Luc Rancourt, recommande, après analyse, d'effectuer le paiement au montant de 137 679,08 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 137 679,08 \$ plus taxes pour défrayer les coûts de la directive de paiement numéro 1 recommandé par monsieur Pier-Luc Rancourt ingénieur, concernant les travaux de préparation du rang Grand Shenley afin d'y effectuer du pavage.

Que ce montant soit assumé à partir du budget du règlement d'emprunt 193-2020 réservé pour ce projet.

24- DIRECTIVE DE PAIEMENT # 1 POUR LE PAVAGE DU RANG GRAND SHENLEY

2020-11-378

Considérant les travaux exécutés par la firme Construction Abénakis inc. pour le pavage du rang Grand Shenley

Considérant que la firme Construction Abénakis inc. demande le paiement numéro 1 pour les travaux réalisés en date du 13 novembre 2020 ;

Considérant que l'ingénieur de la MRC, monsieur Pier-Luc Rancourt, recommande, après analyse, d'effectuer le paiement au montant de 388 140,10 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 388 140,10 \$ plus taxes pour défrayer les coûts de la directive de paiement numéro 1 recommandé par

monsieur Pier-Luc Rancourt ingénieur, concernant les travaux de de pavage du rang Grand Shenley.

Que ce montant soit assumé à partir du budget de la TECQ réservé pour ce projet.

25- PAIEMENT POUR SERVICE PROFESSIONNEL D'INGÉNIERIE DE LA MRC BEAUCE-SARTIGAN

2020-11-379

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan a effectué la surveillance des travaux de préparation et de pavage du rang Grand Shenley ;

Considérant que le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan a disposé sa facture au montant de 7 327,85 \$ pour la réalisation du mandat ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 7 327,85 \$ à la MRC Beauce-Sartigan.

26- SUPPORT FINANCIER POUR LE CLUB BEAUX-SENTIERS

Sujet reporté

27- ACHAT DE MANTEAUX D'HIVER POUR LES ÉLUES ET EMPLOYÉS PERMANENTS

2020-11-380

Considérant que la Municipalité veut offrir un manteau hivernal à ses employés permanents et ses élu(e)s ;

Considérant que ce projet contribue à créer un sentiment de fierté et d'appartenance envers la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat de manteaux hivernal pour les emplois permanents et les élu(e)s de la Municipalité au montant de 2 734,92 taxes incluses ;

Que ce montant soit pris à même les sommes restantes non utilisé pour les frais de déplacement du personnel prévu pour l'exercice financier 2020.

28- ACHAT D'UNE POMPE DE REMPLACEMENT POUR LE PUIT MUNICIPAL AU RANG 10

2020-11-381

Considérant que la Municipalité a dû changer le moteur de la pompe du puits municipal au rang 10 ;

Considérant la Municipalité désire conserver un moteur de rechange pour la pompe du puits municipal du rang 10 en cas d'un nouveau bris ;

Considérant la soumission de la firme Les Pompes MC au montant de 3 009,00 plus taxes pour un monteur de pompe neuf ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat d'un nouveau moteur pour la pompe du puits municipal, et ce, au montant de 3 009,00 plus taxes.

29- AUTORISATION POUR UNE DÉPENSE DE TRAVAUX DE LIGNAGE DANS LE RANG GRAND SHENLEY

2020-11-382

Considérant que des travaux supplémentaires de lignage doivent être effectués sur une longueur de 1 654 mètres dans le rang Grand Shenley

Considérant que des travaux supplémentaires de lignage doivent être effectués sur une longueur de 2 563 mètres dans le rang 4 Sud ;

Considérant que la firme DMA marquage routier a disposé une soumission et propose d'effectuer le mandat pour un montant de 6 325,50 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme DMA marquage routier et autorise le lignage des deux rangs pour un montant de 6 325,50 \$ plus taxes.

30- AUTORISATION POUR L'ACHAT DE LUMIÈRES DEL POUR LA SURFACE GLACÉE DE L'ARÉNA

2020-11-383

Considérant que l'éclairage de la surface glacée de l'aréna arrive en fin de vie utile et doit être remplacé ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture propose de remplacer les lumières existantes par un système d'éclairage au DEL afin de minimiser les coûts en électricité ;

Considérant la soumission de DH Éclairage inc. ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le changement du système d'éclairage de la surface glacée de l'aréna au coût de 12 481.79 \$ plus taxes ;

Que la municipalité est éligible à une demande de subvention au programme OSE d'Hydro-Québec d'une valeur de 9 488,85 \$.

31- NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2020-11-384

Considérant que la Municipalité a effectué un appel de candidature afin de remplacer le directeur général et secrétaire-trésorier sortant ;

Considérant qu'un comité a analysé les curriculumm vitae reçus et rencontré les candidats retenus ;

Considérant que le comité a sélectionné et recommande la candidature de monsieur Pier-Olivier Busque, car celui-ci répond aux exigences du poste et a démontré un intérêt certain pour le poste ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil retienne la candidature de monsieur Pier-Olivier Busque et nomme celui-ci comme directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

Que le maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité un contrat de travail avec le nouveau directeur général.

32- LOTISSEMENT ET VENTE DU TERRAIN LOT 5 061 449

2020-11-385

Considérant que le propriétaire du lot 5 059 837 a demandé à la Municipalité d'acquérir une partie du lot municipal 5 061 449 enclaver dans son lot ;

Considérant qu'afin d'acquérir cette parcelle de terrain, le propriétaire du lot 5 059 837 renonce à ce que la Municipalité lui réinstalle une entrée suite aux travaux de pavage effectués dans le rang Grand Shenley ;

Considérant que les coûts liés à la réinstallation de l'entrée et de la parcelle à acquérir sont équitables ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité cède une parcelle du lot 5 061 449 au propriétaire du lot 5 059 887 ;

Que le propriétaire renonce à la réinstallation de son entrée ;

Que les coûts du lotissement soient assumés à parts égales entre le propriétaire du lot 5 059 837 et la Municipalité.

33- DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE POUR LA SAISON 2020-2021

2020-11-386

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley offre à la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques de déneiger le stationnement de l'église de Saint-Honoré-de-Shenley ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à déneiger la cour de l'église et du presbytère pendant la saison de l'hiver 2020-2021. Le déneigement devra permettre un stationnement et une circulation facile en tout temps aux usagers de la cour de l'église, du presbytère, du garage de M. le Curé et du transport scolaire à partir de 7h00 le matin pour l'école.

Que la Municipalité s'engage à effectuer les travaux qui suivent :

1. LA DEVANTURE DE L'ÉGLISE : tenant compte de l'aménagement, dégager le devant de l'église, de la ligne Épicerie Ami - Fabrique jusqu'au terrain de la clinique médicale soient libre.
2. LE TERRAIN DE STATIONNEMENT DU CÔTÉ EST DE L'ÉGLISE : de dix pieds environ de l'église à la clôture ou bordure de la Clinique médicale et commission scolaire. La neige devra être soufflée de telle sorte que les entrées de la Clinique soient libres.
3. LE TERRAIN DE STATIONNEMENT DU CÔTÉ OUEST DE L'ÉGLISE : de dix pieds de l'église jusqu'au terrain vacant avant le cimetière, assurant l'entrée à celle-ci et du salon funéraire. L'entrée au stationnement, près de l'épicerie devra être très bien dégagée en tout temps.
4. LA COUR DU PRESBYTÈRE : du côté Est du presbytère à la ligne de la maison d'hébergement, jusqu'au garage de M. le Curé et le chemin à l'arrière du presbytère entre l'école et le terrain vacant.
5. LE CHEMIN DU CÔTÉ EST DE L'ÉGLISE CONDUISANT AU PRESBYTÈRE : y compris l'entrée Est du local de l'Âge d'or et de la sacristie.

34- PRIX DE VENTE DES TERRAINS DE LA RUE BOULANGER

2020-11-387

Considérant que le conseil a décidé de réviser le prix des terrains à vendre de la rue Boulanger ;

Considérant que le directeur général a soumis des propositions de prix aux membres du conseil ;

Considérant que le conseil a statué sur une grille de prix ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte la nouvelle grille de prix pour les terrains à vendre dans la rue Boulanger.

35- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

36- FERMETURE DE LA SÉANCE

2020-11-388 Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h00

Dany Quirion, maire

Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier